

Déontologie / Intégrité scientifique / Éthique de la recherche

à

Bordeaux Montaigne

E. Guilhamon



10/11/2023

Trois piliers



Concerne

Implique

Ethique / Intégrité / Déontologie: → trois piliers d'une science responsable

Ethique de la recherche	Déontologie sensu lato	
	Intégrité du chercheur	Déontologie du fonctionnaire
<p>Les grandes questions que posent les progrès de la science et leurs répercussions sociétales</p> <p>Dimension culturelle et dynamique: doit se discuter en permanence puis s'impose</p>	<p>Les règles qui gouvernent la pratique de la recherche</p> <p>Dimension universelle: s'impose comme un code professionnel de « droit souple » (dans un cadre légal depuis 2020)</p>	<p>Le contrôle de l'indépendance des agents publics vis-à-vis de leurs intérêts privés</p> <p>Code de la fonction publique: "L'agent public exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité"</p>
Tous les chercheurs	Tous les chercheurs	Tous les agents publics français
Des comités mixtes	Des référents chercheurs	Des référents juristes

Et à Bordeaux Montaigne ???

1 – La Charte intégrité scientifique BxM

2 – Un dispositif incomplet

3 – Un comité éthique ?

A – Charte Intégrité scientifique BxM

La Charte intégrité scientifique BxM, un texte qui

- résulte d'un engagement
- institue une forme de séparation des pouvoirs
- prévoit une procédure respectant le principe de la présomption d'innocence.

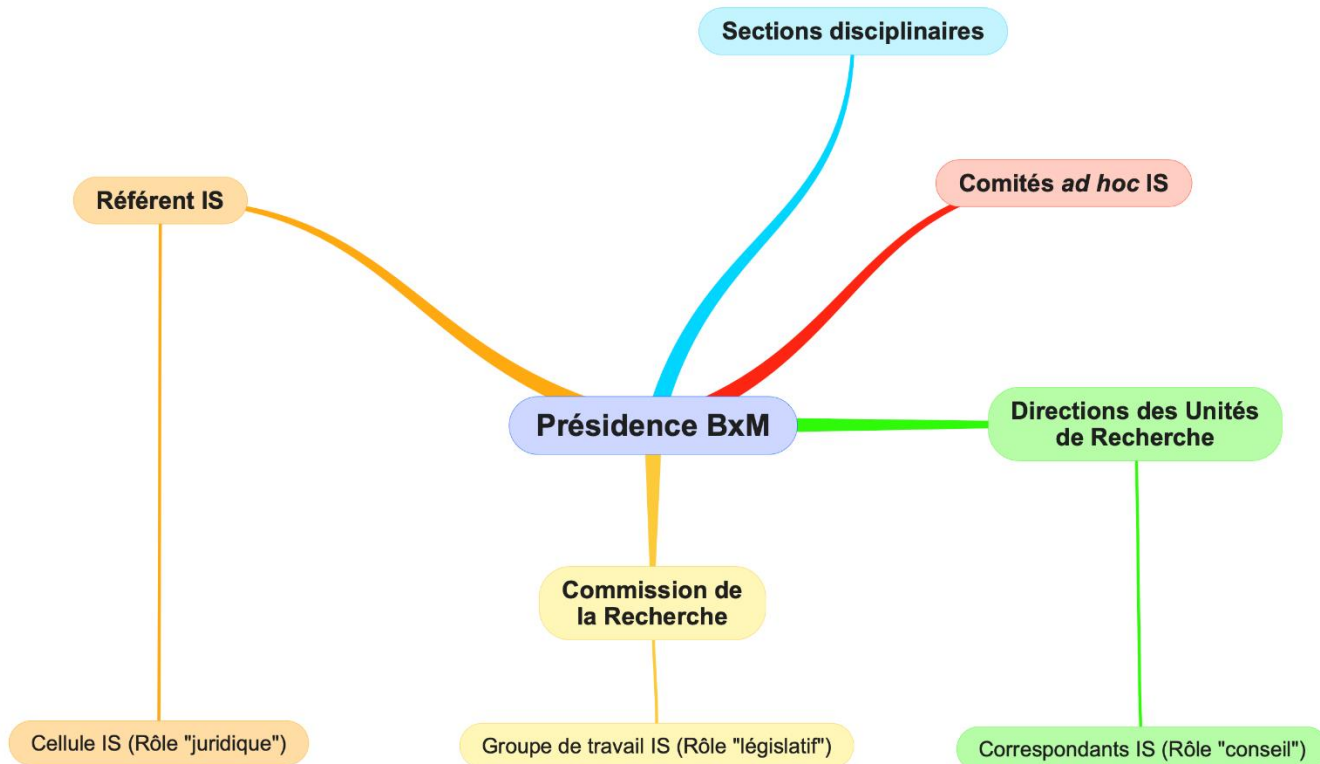
A – Charte Intégrité scientifique BxM

Signature de la Charte nationale en 2015 *via* la CPU

« **Il est de la responsabilité de chaque organisme et établissement public de recherche et d'enseignement de mettre en œuvre cette charte, à travers la promotion de bonnes pratiques en recherche, la sensibilisation et la formation de leurs personnels et de leurs étudiants, l'énoncé de repères déontologiques, la mise en place de procédures claires et connues de tous pour prévenir et traiter les écarts éventuels aux règles déontologiques.** »

Charte française de déontologie des métiers de la recherche, Janvier 2015

A – Charte Intégrité scientifique BxM



A – Charte Intégrité scientifique BxM

Calendrier de présentation de la Charte

- CDUR : 17 octobre
- CAC plénier : 26 octobre
- Conseil d'administration : 10 novembre 2023

N.B. Le texte présenté a été visé par Anne Mazenc.

QUESTIONS

B – Un dispositif incomplet

Un dispositif à compléter

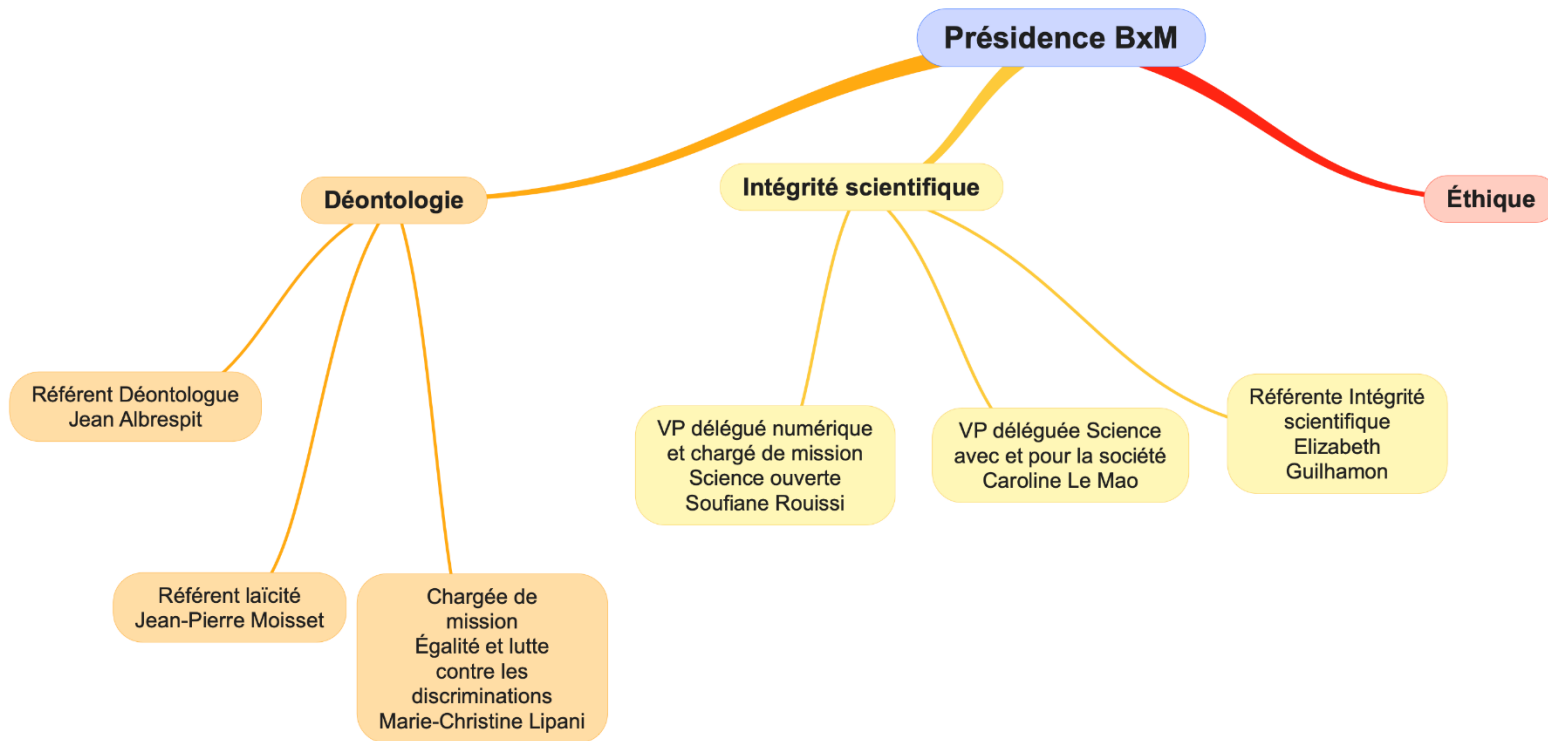
- du fait d'une recommandation du HCERES à notre établissement
- de l'observation d'un besoin réel sur le terrain
- de la volonté d'agir en amont pour prévenir plutôt que de sanctionner

B – Un dispositif incomplet

« L'UBM a créé un poste de référent à l'intégrité scientifique (RIS), mais – au moment de la visite du comité - **l'université ne dispose pas encore de comité d'éthique** ou de référent en charge de la déontologie, même si la présidence le prévoit pour l'avenir. Le comité encourage vivement ces recrutements, car, **pour l'instant, une certaine confusion règne entre ces différentes fonctions**, remplies de fait par la RIS. De l'avis du comité, l'université gagnera également à renforcer le pôle chargé de la protection des données, dont les missions n'ont pas assez retenu son attention jusqu'à présent. »

Rapport d'évaluation de l'Université Bordeaux Montaigne, Rapport HCERES publié le 27/09/2022, p. 19.

B – Un dispositif incomplet



B – Un dispositif incomplet

« Dès lors que les activités de recherche impliquent une interaction avec la personne humaine, des considérations juridiques et éthiques sont en jeu. »

Au sein de l'université Rennes 2, le **Comité d'Éthique de la Recherche**, en lien avec la direction des affaires juridiques et institutionnelles, a une **mission** prioritaire, celle de l'**examen des projets de recherche** qui lui seront adressés et **qui nécessitent des attestations de conformité éthique (projets de recherche européens, internationaux, etc.)**. Cet examen des projets se fait avant le dépôt d'un projet de recherche. Étant donné que de nombreuses revues exigent aujourd'hui une **attestation éthique pour la publication d'articles**, il est fortement recommandé aux porteurs de projet de faire une demande avant la réalisation de la recherche. »

<https://www.univ-rennes2.fr/print/pdf/node/673>

B – Un dispositif incomplet

Enjeu : Protection des groupes et personnes vulnérables, hors Loi Jardé, qui concerne la recherche médicale.

Exemples dans nos unités de recherche

- fouilles archéologiques
- expérimentations didactiques
- enquêtes auprès de personnes quelle que soit la discipline

... ainsi que, plus généralement, tout ce qui relève de la recherche-action et de la recherche-crédation, voire des SAPS, et implique des personnes autres que les chercheurs travaillant au projet.

B – Un dispositif incomplet

Compétences du Comité d'éthique

Un travail spécialisé supposant

- une réflexion sur l'éthique de la recherche
- la maîtrise des questions liées à la gestion des données
- la connaissance du RGPD et de ses implications (CNIL ; science ouverte)

D'où l'importance du recrutement d'un DPD (délégué à la protection des données personnelles) – 2024

C – Un Comité d'éthique à BxM ?

Missions du Comité d'éthique

Il devra

- ✓ avoir un rôle préventif
- ✓ s'attacher à préserver la liberté académique
- ✓ apprécier les projets au regard de la nécessité de préserver les groupes et personnes concernées
 - ... pour délivrer les attestations et certificats nécessaires à la conduite de ce type de projet.

C – Un Comité d'éthique à BxM ?

Composition de la cellule Intégrité Scientifique

- le RIS
- un membre de la cellule juridique
- un membre de la direction de la recherche
- quatre enseignants-chercheurs ou chercheurs ayant la qualité d'électeur pour les élections des représentants de personnels d'enseignement et de recherche aux conseils centraux

C – Un Comité d'éthique à BxM ?

Proposition de composition du Comité d'éthique

- le VP Recherche ou son représentant parmi les VP délégués et chargés de mission
- six enseignants-chercheurs (deux par thématique, parmi lesquels sera élu le président)
- un représentant des doctorants
- le DPD (Délégué à la Protection des Données)
- le RIS
- deux experts extérieurs (en poste en France ou dans un pays francophone)

Sont ainsi impliqués : tous les chercheurs – du master à l'éméritat – et les personnels d'appui à la recherche, dès lors que la mise en œuvre d'un projet est liée au traitement de données personnelles.

C – Un Comité d'éthique à BxM ?

Thématiques de recherche BxM

Territoires et communication

2 représentants issus de [LAM ; Passages ; MICA]

Langues et civilisations

1 représentant issu de [AMERIBER ; CLIMAS] ;

1 représentant issu de [CLLE Montaigne ; D2IA ; IKER]

Arts, lettres et sciences humaines

1 représentant issu de [Archéosciences ; Ausonius] ;

1 représentant issu de [ARTES ; CRHA ; Plurielles ; CEMMC ; SPH]